Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FINANCES PUBLIQUES

L'Etat a réduit sa dette de trois milliards en trois ans

Après avoir atteint un sommet de 8,76 milliards en février 2004, la dette nette de l'Etat a passé sous la barre des 6 milliards. Plus précisément, au 31 décembre 2006, la dette nette se montait à 5,879 milliards. Ce montant est similaire à celui de 1998. Le versement du produit de l'or excédentaire de la BNS, les remboursements de la BCV et une marge d'autofinancement positive expliquent cette décrue.

Pour répondre à l'interpellation du député Gérard Bühlmann concernant le montant supportable de la dette à moyen et long terme pour le canton de Vaud, le Conseil d'Etat a fait un point de la situation sur la dette vaudoise. Il en ressort que la dette nette se retrouve en dessous de 6 milliards de francs en 2006. De même, les intérêts nets ont coûté moins de 200 millions en 2006.

Divers facteurs expliquent cette évolution : le produit de l'or excédentaire de la Banque nationale suisse, les remboursements des bons de participation par la Banque cantonale vaudoise, tous deux affectés au remboursement de la dette, la maîtrise durable des charges, les taux d'intérêt historiquement bas depuis une longue période et une économie favorable...

Si ces nouvelles sont réjouissantes, le Conseil d'Etat considère l'endettement encore trop important. En s'appuyant sur des expertises convergentes, il juge que la dette directe de l'Etat ne devrait pas excéder 80% des recettes de fonctionnement ajustées. Les charges financières ne devraient pas excéder 3% des recettes de fonctionnement ajustées: un endettement de 5 milliards et une charge financière de 150 millions par an paraissent souhaitables à terme. Cette seconde exigence pourrait se heurter à une hausse probable des taux d'intérêt amorcée depuis le début de cette année. En outre, il faudrait améliorer le taux de couverture de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud.

Ces conditions remplies permettraient probablement au canton de Vaud de voir sa notation financière améliorée à un AA. Sans préjuger d'aucune manière des décisions que pourrait prendre à cet égard l'agence de notation, cette note placerait l'Etat de Vaud dans le groupe médian des cantons suisses.

Il importe donc de continuer les efforts entrepris pour atteindre progressivement ces objectifs. Il serait ainsi possible de conférer une plus grande marge de manoeuvre à nos politiques publiques.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mars 2007

DFIN, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 01 Francis Randin, chef du Service d'analyse et gestion financières, 021 316 25 77